

**COMMUNE DE COURVIERES  
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014  
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Courvières

Président : M. LIEGEON Eric

Secrétaire : M. LIEGEON Thierry

Membres présents : tous sauf M. Claude BAZILE et M. Anthony PERRIN excusés

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 mai 2014
- désignation du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales
- travaux voirie en forêt
- travaux logement communal 2 rue de Cuvier
- signalisation chapelle
- site internet de la commune
- poste ATSEM
- questions diverses

Monsieur le maire ouvre la séance à 19H30.

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 MAI 2014**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2) DESIGNATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Eric LIEGEON, candidat, est élu délégué à l'unanimité des membres présents.

Fabienne DELACROIX, Christophe GRESSET et Yannick FABRE sont élus, également à l'unanimité, suppléants pour cette élection qui aura lieu en septembre prochain.

**3) TRAVAUX DE VOIRIE EN FORET**

Christophe GRESSET présente le devis de l'entreprise CUENOT.

Ce devis est accepté pour un montant total de 18 756 € TTC.

Il comprend la réfection et la pose d'enrobé sur le chemin du lieu-dit de la mort (9 396 €).

La surlargeur de ce chemin sera à la charge de M. CATTET.

Une attention particulière sera apportée aux chemins forestiers avec notamment des bouchages de trous (8 160 €).

Enfin, dans le village, reprise d'environ 25 m<sup>2</sup> d'enrobé pour un montant de 1 200 €.

La création d'une piste en forêt sera réalisée parcelle n° par l'entreprise JEANNIN SAS pour une somme de 1 944 € TTC.

#### **4) TRAVAUX DU LOGEMENT COMMUNAL 2 RUE DE CUVIER**

Suite à la demande de M. et Mme BIZET, une réflexion est engagée sur la nécessité d'installer un cumulus électrique pour la production d'eau sanitaire.

Des devis ont été demandés. Le conseil se prononcera après avoir pris connaissance des différentes propositions.

Le mauvais état de la petite cheminée, située sur le bord du toit (côté jardin), nécessite sa démolition.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise LOCATELLI, pour un montant de 400 €.

#### **5) SIGNALISATION DE LA CHAPELLE**

Le projet pour l'accès piéton à la chapelle se poursuit, un devis pour la fourniture de panneaux de signalisation a été transmis par FRANCHE-COMTE SIGNAUX.

Le conseil accepte ce devis pour la somme de 1 405.70 € HT.

#### **6) SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

La société AMENOTHES a réalisé le site internet de la CFD.

Le coût pour la CFD a été de 8 500 € pour la création et 500 € par an pour le fonctionnement.

Cette société propose aux communes de la CFD de créer leurs sites qui auront des liens avec celui de la CFD : les informations du site CFD seront automatiquement transmises aux sites des communes et les informations des sites des communes remonteront également au site de la CFD.

La société AMENOTHES propose un tarif dégressif en fonction du nombre de communes qui souscriront à la réalisation d'un site :

1 à 3 communes : 1 200 € HT

4 à 6 communes : 990 € HT pour la création du site

A ce jour 5 à 6 communes de la CFD seraient intéressées.

Au coût de création s'ajoute le coût de fonctionnement et d'hébergement : 234 € HT par an.

Des secrétaires de la CFD ont été formées par la société pour la gestion du site et la mise en ligne de documents.

Ces secrétaires seront chargées à leur tour de former les personnes ressources pour chaque commune.

Le conseil donne un avis favorable pour la création du site internet de la commune.

Yannick FABRE et Blenda MATEUS seront les personnes ressources pour la commune de Courvières.

#### **7) POSTE D'ATSEM**

Lors d'une réunion de la commission école avec M. CANNELLE, directeur de l'école du Jura Vert, celui-ci a fait part des difficultés d'organisation pédagogiques pour la rentrée 2014/2015.

La fermeture d'une classe engendre une augmentation des effectifs et les enseignants ont décidé en conseil des maîtres de la répartition suivante :

PS/MS : 27 élèves – GS/CE2 : 23 à 26 élèves – CP/CE1 : 19 à 22 élèves – CM1/CM2 : 25 élèves

La classe de GS/CE2 avec 25 élèves environ est difficilement gérable par le professeur seul.

M. CANNELLE fait donc la demande du maintien du poste d'ATSEM à mi-temps, au bénéfice de cette classe GS/CE2.

Après en avoir débattu, le conseil donne un avis favorable à la demande du directeur d'école.

Toutefois, le conseil tient à préciser que le maintien de ce poste d'ATSEM représente un réel effort financier qui peut se justifier cette année avec les effectifs et la répartition particulière

des classes, mais que la situation sera réévaluée à la fin de chaque année scolaire en fonction des effectifs et de la formation des différentes classes.

Le poste d'ATSEM sera donc maintenu en CDD d'un an pour pouvoir ajuster les besoins à la situation de l'école.

Le conseil déplore également que les décisions gouvernementales : réforme des rythmes scolaires, décision d'ouverture puis fermeture de classe d'une année sur l'autre, engendrent des coûts supplémentaires aux communes.

## **8) QUESTIONS DIVERSES**

- Salle des jeunes : une réunion sera organisée prochainement avec les utilisateurs de la salle des jeunes de Courvières.  
Cette réunion aura pour but de rappeler les règles d'utilisation de la salle et de remédier à certains débordements constatés.
- Très Haut Débit : une réunion d'information aura lieu le 2 juillet prochain pour une présentation de cette nouvelle technologie (fibre optique), qui desservira toutes les communes de la CFD.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H00.